

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **LES BONS ENFANTS SA, en liquidation, Genève**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale
3. *Date de la décision:* 22.04.2009
4. *Echéance de préavis des créances:* **02.07.2009**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Figesta S.A., chez la liquidatrice, route de la Gare 24,
1295 Mies
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication (art. 745 al. 3 CO).

Etude du notaire Olivier Thomas
1260 Nyon

(05039250)